



PUBLICATION DU PILIER 3

CIRCULAIRE FINMA 2008/22



Publication du 28 avril 2017



SOMMAIRE

	Page
1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT	3
1.1. Principes de publication financière	3
1.2. Périmètre de consolidation	3
2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS EN COUVERTURE DES RISQUES	5
2.1. Fonds propres pouvant être pris en compte	5
2.2. Fonds propres exigibles et taux de couverture	5
3. DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES	8
3.1. Politique des risques	8
3.2. Risque de liquidité et de taux d'intérêt	9
3.3. Risque de crédit	10
3.4. Risque de marché	16
3.5. Risque opérationnel	17
4. ANNEXES	19
4.1. Information supplémentaire sur les fonds propres pris en compte	19
4.2. Information relative au ratio de levier	21
4.3. Information relative au ratio de liquidité à court terme	22
4.4. Exigences de rapprochement	23
4.5. Edmond de Rothschild (Suisse) SA - ratios	24



1. OBJECTIF ET PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

1.1. PRINCIPES DE PUBLICATION FINANCIÈRE

Le présent rapport a pour objectif de donner une information au public sur les fonds propres du groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (« groupe Edmond de Rothschild Suisse » ci-après), leur adéquation en matière de couverture des risques inhérents aux activités et le dispositif de gestion des risques mis en place.

Le rapport a été établi conformément à l'article 16 de l'Ordonnance sur les fonds propres (« OFR » ci-après) traitant de la publication du pilier 3 et aux prescriptions d'exécution techniques de la circulaire 2008/22 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (« FINMA » ci-après).

Le rapport est publié une fois par année dans les quatre mois suivant la date du bouclage annuel des comptes consolidés au 31 décembre. Il est disponible sur le site Internet de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (www.edmond-de-rothschild.ch).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au bouclage annuel consolidé au 31 décembre 2016 du groupe Edmond de Rothschild Suisse.

1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La Maison-mère du groupe Edmond de Rothschild Suisse est Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (la « Banque » ci-après).

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés.

Sociétés du Groupe

Les sociétés du groupe Edmond de Rothschild Suisse dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement une participation majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Décrites dans le rapport annuel 2016 du groupe Edmond de Rothschild Suisse, ces sociétés comprennent, tant en Suisse qu'à l'étranger, des banques, des sociétés exerçant une activité financière et des sociétés immobilières.

Changements apportés au périmètre de consolidation

Sociétés entrées dans le périmètre durant l'exercice :

- ▶ Edmond de Rothschild (Israel) Ltd, Tel Aviv
- ▶ Edmond de Rothschild Asset Management (Israel) Ltd, Tel Aviv
- ▶ Provident Financial Markets Ltd, Tel Aviv
- ▶ Provident Risk Management Ltd, Tel Aviv
- ▶ Edmond de Rothschild Portfolio Management Ltd, Tel Aviv
- ▶ Edmond de Rothschild Mutual Funds Management Ltd, Tel Aviv
- ▶ Edmond de Rothschild Private Equity Partners (Israel) Ltd, Tel Aviv

Mouvement dans le périmètre durant l'exercice :

- ▶ Acquisition de 20% de Edmond de Rothschild (UK) Limited, London par Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève



Sociétés sorties du périmètre durant l'exercice :

avec effet au 28 février 2016 :

- ▶ Edmond de Rothschild Holdings (C.I.) Ltd, Guernsey
- ▶ Edmond de Rothschild Asset Management (C.I.) Ltd, Guernsey
- ▶ Edmond de Rothschild Securities (C.I.) Ltd, Guernsey

avec effet au 30 novembre 2016 :

- ▶ Edmond de Rothschild (Bahamas), Nassau

processus de liquidation en cours :

- ▶ ECH Investments Ltd, Cayman Islands

dissoutes en cours d'exercice :

- ▶ Incentive Management SAM, Monaco
- ▶ Prifund Conseil (Bahamas) S.A., Nassau
- ▶ LCF Edmond de Rothschild Conseil S.A., Luxembourg

Participations mises en équivalence et autres participations

Les participations significatives détenues à hauteur de 20 à 50% par le groupe Edmond de Rothschild Suisse sont évaluées et inscrites au bilan consolidé selon la méthode de mise en équivalence. Au 31 décembre 2015, il s'agit de :

- ▶ Edmond de Rothschild Asset Management (Suisse) S.A., Genève ;
- ▶ A.C.H. Management S.A., Luxembourg ;
- ▶ LCF EdR Nikko Cordial, Tokyo ;
- ▶ L.C.H. Investment NV, Antilles Néerlandaises ;

Leur valeur au bilan s'élève à CHF 39,1 millions.

Les autres participations non consolidées sont portées au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuels amortissements, et sont mises en déduction des fonds propres ou pondérées en fonction du risque.

Il n'existe aucune restriction susceptible d'empêcher les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du groupe Edmond de Rothschild Suisse.



2. FONDS PROPRES CONSOLIDÉS EN COUVERTURE DES RISQUES

2.1. FONDS PROPRES POUVANT ÊTRE PRIS EN COMPTE

	31.12.2016 (en milliers CHF) Bâle III	31.12.2015 (en milliers CHF) Bâle III
Fonds propres de base durs (CET1) (après déduction des propres titres de participation)	1'197'296	1'203'470
- dont capital social	45'000	45'000
- dont réserves apparentes	1'152'296	1'158'470
Ajustements réglementaires	-112'655	-76'265
(-) dont goodwill	-43'567	-10'279
(-) dont autres éléments à porter en déduction des fonds propres de base durs	-69'088	-65'986
Fonds propres de base durs nets (CET1)	1'084'641	1'127'205
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0	0
Fonds propres complémentaires (T2)	0	0
(-) dont provisions	0	0
Fonds propres pouvant être pris en compte	1'084'641	1'127'205

Les fonds propres pouvant être pris en compte sont déterminés conformément aux exigences de l'Ordonnance sur les fonds propres et se composent des éléments suivants :

- ▶ les fonds propres de base durs qui comprennent le capital libéré, les réserves apparentes et les réserves pour risques bancaires généraux ;
- ▶ les déductions telles que le goodwill et les participations qualifiées dans le secteur financier.

2.2 FONDS PROPRES EXIGIBLES ET TAUX DE COUVERTURE

Les fonds propres exigibles sont déterminés en vue de couvrir les risques de crédit, non lié à des contreparties, de marché et opérationnel. Ils sont fonction d'une approche réglementaire retenue par le Groupe et propre à chaque typologie de risque :

Typologie de risque	Approche réglementaire
Risque de crédit	Approche standard internationale (AS-BRI)
Risques sans contrepartie	Pondération par le risque (article 79 OFR)
Risque de marché	Approche standard ¹
Risque opérationnel	Approche standard

En matière de mesures visant à atténuer le risque de crédit, le Groupe prend en considération les sûretés qu'il détient selon l'approche globale.

La notion de risques sans contreparties désigne un risque de perte provenant de changements de valeurs ou de liquidation d'actifs non liés à des contreparties tels que des immeubles et d'autres immobilisations corporelles.

¹ Sous-approches : i) risque de changement de taux d'intérêt, risque général de marché : méthode de la duration, ii) options : procédure delta-plus.



Le tableau suivant présente les exigences de fonds propres consolidés au 31 décembre 2016 par typologie de risque, ainsi que leur couverture par les fonds propres du groupe Edmond de Rothschild Suisse pouvant être pris en compte :

	31.12.2016 (en milliers CHF) Bâle III	31.12.2015 (en milliers CHF) Bâle III
Fonds propres pouvant être pris en compte	1'084'641	1'127'205
- dont fonds propres de base durs nets (CET1)	1'084'641	1'127'205
Fonds propres exigibles		
Risques de crédit	182'721	139'907
- dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la Banque	11'525	9'587
Risques non liés à des contreparties	18'508	17'266
Risques de marché	39'592	35'734
- dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)	6'299	4'479
- dont sur titres de participation	298	1'144
- dont sur devises et métaux précieux	30'654	27'140
- dont sur matières premières	2'341	2'422
- dont sur options (delta-plus)	0	549
Risques opérationnels	83'235	83'779
	<i>Sous-total</i>	<i>276'686</i>
Éléments non déduits selon le seuil 3	14'129	13'712
	Total	290'398
Ratio CET1	25,7%	31,1%
Ratio T1	25,7%	31,1%
Capital Total	25,7%	31,2%



Objectif de Fonds Propres

En vertu de l'article 45 OFR, les banques doivent maintenir des fonds propres supplémentaires au titre du pilier 2 en vue de couvrir les risques qui ne sont pas ou peu pris en compte dans le pilier 1 de l'Accord de Bâle III.

Dans ce contexte, les banques suisses sont soumises à un « objectif de fonds propres » en fonction de la catégorie de risques à laquelle elles sont rattachées en vue d'être en mesure de faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales (8%) et de garantir le respect de ces normes également en cas d'événements défavorables :

Catégorie	Objectif de Fonds Propres	Critères ² (en milliards de CHF)	
Catégorie 2	13,6 – 14,4%	Somme du bilan	≥100
		Actifs sous gestion	≥500
		Dépôts privilégiés	≥20
		Fonds propres requis	≥2
Catégorie 3	12%	Somme du bilan	≥15
		Actifs sous gestion	≥20
		Dépôts privilégiés	≥0,5
		Fonds propres requis	≥0,25
Catégorie 4	11,2%	Somme du bilan	≥1
		Actifs sous gestion	≥2
		Dépôts privilégiés	≥0,1
		Fonds propres requis	≥0,05
Catégorie 5	10,5%	Somme du bilan	<1
		Actifs sous gestion	<2
		Dépôts privilégiés	<0,1
		Fonds propres requis	<0,05

Le groupe Edmond de Rothschild Suisse se trouve en catégorie 3, ce qui se traduit par un **objectif de fonds propres³ de 12%**. D'une part, il remplit largement ces exigences légales au 31 décembre 2016 avec un total de fonds propres pouvant être pris en compte de 25,7% des actifs pondérés en fonction des risques (2015 : 31,1%) et, d'autre part, il dispose d'un important excédent de fonds propres en vue de faire face aux risques inhérents à ses activités et à leur développement.

² Pour être classé dans une catégorie, l'établissement doit répondre à trois des quatre critères au minimum.

³ L'objectif de fonds propres représente le rapport entre les fonds propres pouvant être pris en compte et les actifs pondérés en fonction des risques.



3 DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

3.1. POLITIQUE DES RISQUES

La Banque Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (ci-après « la Banque ») ainsi que ses filiales en Suisse et à l'étranger (ci-après « le Groupe ») sont principalement actives dans la gestion de patrimoine pour une clientèle privée et dans l'asset management. Les activités du Groupe s'élargissent également à l'administration de véhicules de placements collectifs de capitaux et au conseil en matière d'investissement. En sa qualité de maison mère la Banque assume la responsabilité de la surveillance en matière de contrôle et gestion des risques sur l'ensemble des entités du Groupe.

Une politique des risques commune établie par la Banque et approuvée par le Conseil d'Administration détermine les principes généraux auxquels les entités du Groupe sont soumises. Dans ce contexte, et dans le cadre des réglementations locales, chaque filiale met en place sa propre structure visant à identifier, limiter et contrôler les risques auxquels elle est exposée.

Le dispositif de surveillance et l'organisation de contrôle mis en place bénéficient de ressources importantes tant du point de vue humain que technique et sont constamment adaptés à l'évolution réglementaire et à l'exigence des activités du Groupe.

Le dispositif de la gestion des risques de la Banque est organisé comme suit :

- ▶ Le Conseil d'Administration décide des éléments constitutifs de la gestion des risques et de la tolérance aux risques du Groupe en fonction des recommandations faites par Edmond de Rothschild Holding SA pour l'ensemble du Groupe Edmond de Rothschild;
- ▶ Le Comité d'Audit surveille et évalue le fonctionnement de la gestion des risques. Il exerce un contrôle périodique sur les risques par l'examen des états préparés à intervalles réguliers ou à la demande par la fonction Risques ;
- ▶ Le Comité Exécutif est responsable de la mise en place de procédures destinées à l'identification, l'évaluation, l'analyse et le contrôle de l'ensemble des risques pris par la Banque et le Groupe. Il veille, avec l'assistance du Comité des Risques, d'une part, à l'application de la politique des risques arrêtée par le Conseil d'Administration et, d'autre part, à ce que toutes les informations importantes sur la situation de risques de la Banque / Groupe soient collectées, traitées et notifiées à son organe de haute direction et de surveillance ;
- ▶ Les Responsables de Départements des entités constitutives du Groupe ont la charge d'anticiper, prévenir et de gérer les principaux événements susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs inhérents à leurs activités et aux processus opérationnels qui les sous-tendent ;
- ▶ Le Chief Risk Officer assure la transposition des principes et des méthodes de gestion des risques dans les processus décisionnels et opérationnels. Il contrôle l'exposition aux risques et surveille le respect des limites y relatives. Il fait rapport sur la situation de risques de la Banque / Groupe. La fonction Risques est exercée auprès des différentes entités du Groupe et rend compte régulièrement de ses activités au Chief Risk Officer de la Banque, maison mère du Groupe ;
- ▶ La Banque et ses filiales sont un sous-groupe de Edmond de Rothschild Holding SA (ci-après « la Holding ») qui est la holding faîtière du Groupe Edmond de Rothschild (ci-après « Groupe EdR »). A ce titre, la Holding est soumise à la surveillance de la FINMA sur une base consolidée. Afin de satisfaire aux exigences de l'autorité de surveillance en matière de gestion et contrôle des risques du Groupe EdR, une filière Risques a été constituée regroupant l'ensemble des responsables risques des entités du Groupe EdR et reportant au Group Chief Risk Officer. Une charte de fonctionnement de cette filière a été établie fixant certains principes directeurs, dont notamment la mission, les tâches et responsabilités, l'organisation ainsi que le processus de reporting régulier et ad hoc. Des échanges et une collaboration importante entre tous les acteurs de la filière animent celle-ci.



3.2 RISQUE DE LIQUIDITÉ ET DE TAUX D'INTERÊT

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe ne soit pas en mesure de satisfaire à ses besoins en flux de trésorerie et en sûretés, présents et futurs, attendus et inattendus, sans nuire à ses opérations journalières ou à sa situation financière. Le risque de taux d'intérêt réside dans la vulnérabilité de la fortune ou de la marge d'intérêt nette du Groupe à une évolution défavorable des taux d'intérêts du marché.

La Banque et ses filiales adoptent une attitude prudente dans la gestion de leur trésorerie tant du point de vue qualitatif – choix des contreparties – que dans la durée des dépôts qu'elles effectuent en privilégiant des flux de liquidités quotidiens et/ou à court terme. Elles privilégient le respect de leurs engagements vis-à-vis de la clientèle, tant en situation normale que de stress, et recherchent la concordance, tant sur la durée que sur l'échéance, de leurs ressources et de leurs emplois. Par ailleurs, la Banque et le Groupe veillent scrupuleusement au respect des ratios légaux actuels en matière de liquidités.

L'évaluation du risque de liquidité et des positions / échéances de taux d'intérêts s'effectuent en fonction de techniques modernes de gestion du bilan et à l'aide d'outils informatiques dédiés. Un Comité décisionnel – ALM (Asset & Liability Management) – définit et veille à la mise en œuvre des règles relatives à la gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt, de change et du portefeuille d'investissement. Il a en outre pour mission d'optimiser la gestion de la trésorerie et d'assurer la gestion structurelle du bilan.

En outre, la gestion de la liquidité, pour des raisons d'efficacité, est centralisée essentiellement au niveau de ses principales entités :

le Groupe EdR (Suisse) S.A. centralise sa gestion auprès de sa maison mère EdR (Suisse) SA à Genève pour les filiales bancaires de son groupe à l'exception de Edmond de Rothschild (Europe), Luxembourg qui centralise, respectivement gère, les liquidités de son siège et de ses succursales. Certaines filiales bancaires doivent également maintenir en dehors du Groupe une partie de leur liquidité pour des raisons réglementaires locales.



3.3. RISQUE DE CRÉDIT

Le **risque de crédit** correspond au risque d'insolvabilité de l'une des contreparties financières ou d'un client avec qui les entités du Groupe sont contractuellement liées, notamment en matière de prêts ou de créances découlant d'instruments financiers.

Le risque de crédit s'articule autour des activités de crédit à la clientèle et de celles inhérentes aux opérations / positions interbancaires :

Clientèle

Les opérations de crédit octroyées à la clientèle concernent essentiellement des avances sur titres à court terme. Accessoirement et à la demande de clients disposant d'avoirs déposés auprès du Groupe, les entités peuvent consentir des prêts hypothécaires destinés à financer les résidences principales ou secondaires des débiteurs. Les facilités de crédit consenties sur base du nantissement de titres et autres avoirs font l'objet d'une analyse et d'un suivi réguliers et les taux d'avance fixés sur les actifs nantis sont fixés en fonction de critères rigoureux en termes de liquidité, diversification, couverture géographique et notation. Les compétences en matière d'octroi de crédit sont définies par les Conseils d'Administration.

La surveillance et le contrôle quotidiens de l'exposition au risque de crédit sont effectués par un service spécifique qui en assure également l'administration.

Contreparties bancaires

Les contreparties bancaires avec lesquelles le Groupe collabore font l'objet d'une analyse financière approfondie et de critères de sélection exigeants. Les expositions sur les contreparties bancaires sont suivies quotidiennement par une structure de contrôle permanente et les limites accordées font l'objet de mises à jour périodiques ou immédiates si la dégradation des conditions financières de certaines d'entre elles l'exige. Afin de minimiser le risque de crédit sur les contreparties bancaires, le Groupe privilégie les opérations de reverse repos et le placement des liquidités auprès des banques centrales. Le système de limites et la surveillance du risque de concentration sur les contreparties bancaires s'étendent à l'ensemble des entités du Groupe.

Immobilisations financières

Les entités bancaires du Groupe peuvent investir une partie de leurs fonds propres et de leurs liquidités dans des parts de fonds de placement du Groupe et des positions sur obligations ou créances assimilables répondant à des critères de notation définis ou d'éligibilité strictes applicables par certaines banques centrales ou bourses reconnues. Ces investissements sont de nature à diversifier les liquidités du Groupe dans des placements à moyen terme et à se procurer également des rendements réguliers. Ces investissements font l'objet de limites spécifiques et le choix des placements est confié à des collaborateurs spécialisés du Groupe. La surveillance des limites et des portefeuilles est du ressort de la fonction Risques qui rend compte au Comité ALM Groupe.

**Risque de crédit / ventilation par type de contrepartie**

Ce tableau fournit des informations concernant le risque de crédit et sa ventilation par type de contrepartie

(en milliers de CHF) :

Engagements de crédit	Gouvernements centraux et Banques centrales	Banques et Négociants en valeurs mobilières	Créances sur collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total (sans métaux)
BILAN								
Liquidités	7'546'760	0	0	0	0	0	7'978	7'554'738
Créances sur les banques	0	736666	0	0	0	0	0	736'666
Créances résultant d'opérations de financement de titres	1'367'080	455'993	365'562	851'370	0	0	0	3'040'006
Créances sur la clientèle	31'436	154'335	2'403	1'403'403	1'169'180	0	1'429	2'762'186
Créances hypothécaires	0	0	0	102'819	150'116	0	0	252'936
Immobilisations financières / Titres de créances / Titres de participations	237'105	118'670	24'809	600'337	0	113'780	0	1'094'700
Autres actifs	1'910	120'923	2'811	9'873	1'395	0	57'178	194'090
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	0	112'638	0	96'013	7'651	0	0	216'303
HORS-BILAN								
Engagements conditionnels / Crédits par engagement	0	15'072	82	141'876	66'048	0	0	223'078
Engagements irrévocables	0	11	5'787	44'203	687	0	5	50'692
Majorations (« add-on »)	0	81'850	250	65'383	8'777	0	15	156'275
Total au 31 décembre 2016	9'184'291	1'796'158	401'705	3'315'276	1'403'854	113'780	66'605	16'281'671
Total au 31 décembre 2015	7'951'704	3'484'693	484'343	3'028'437	1'126'222	114'917	16'903	16'207'219

**Risque de crédit / atténuation du risque de crédit**

Ce tableau fournit des indications concernant les risques de crédit et leur atténuation (en milliers de CHF) :

Engagements de crédit	couverts par des sûretés financières reconnues	couverts par des garanties et des dérivés de crédit	couverts par des gages immobiliers	autres couvertures	non couverts	Total (sans métaux)
BILAN						
Liquidités	0	0	0	0	7'554'738	7'554'738
Créances sur les banques	0	0	0	0	736'666	736'666
Créances résultant d'opérations de financement de titres	3'040'006	0	0	0	0	3'040'006
Créances sur la clientèle	2'477'714	32'219	24'082	105'389	122'782	2'762'186
Créances hypothécaires	0	0	252'936	0	0	252'936
Immobilisations financières / Titres de créances / Titres de participations	0	0	0	0	1'094'700	1'094'700
Autres actifs	0	0	0	0	194'090	194'090
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	145'045	661	0	0	70'597	216'303
HORS-BILAN						
Engagements conditionnels / Crédits par engagement	213'776	679	1'543	587	6'493	223'078
Engagements irrévocables	39'118	0	0	0	11'574	50'692
Majorations (« add-on »)	73'972	240	160	695	81'208	156'275
Total au 31 décembre 2016	5'989'632	33'798	278'720	106'672	9'872'848	16'281'671
Total au 31 décembre 2015	7'131'164	2'274	118'597	133'386	8'821'798	16'207'219



Segmentation des risques de crédit

Ce tableau fournit des indications concernant la segmentation des risques de crédit (en milliers de CHF) :

Engagements de crédit	0%	10%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Total (sans métaux)
BILAN / Créances									
Liquidités	7'554'738	0	0	0	0	0	0	0	7'554'738
Créances sur les banques	800	0	707'163	0	23'341	0	5'126	236	736'666
Créances résultant d'opérations de financement de titres	2'691'652	0	348'354	0	0	0	0	0	3'040'006
Créances sur la clientèle	1'638'787	0	31'932	23'706	321	93'792	973'647	0	2'762'186
Créances hypothécaires	0	0	0	211'398	0	21'953	19'585	0	252'936
Immobilisations financières / Titres de créances / Titres de participations	34'411	0	332'513	0	407'996	0	229'862	89'919	1'094'700
Autres actifs	2'991	0	111'402	0	295	402	79'000	0	194'090
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	145'071	0	36'335	0	29'850	236	4'744	67	216'303
HORS-BILAN									
Engagements conditionnels / Crédits par engagement	135'334	0	10'992	1'543	18	4'278	70'913	0	223'078
Engagements irrévocables	0	0	5'787	0	0	538	44'367	0	50'692
Majorations (« add-on »)	74'654	0	56'078	160	15'466	285	9'569	62	156'275
Total au 31 décembre 2016	12'278'439	0	1'640'555	236'808	477'287	121'484	1'436'814	90'283	16'281'671
Total au 31 décembre 2015	13'053'803	212'154	1'419'603	124'860	365'854	101'080	880'484	49'381	16'207'219

**Risque de crédit géographique**

Ce tableau fournit des indications concernant le risque de crédit géographique (en milliers de CHF) :

Engagements de crédit	Suisse	Europe	Caraïbes	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Océanie	Total (sans métaux)
BILAN / Créances									
Liquidités	3'024'301	4'516'945	0	235	0	13'257	0	0	7'554'738
Créances sur les banques	136'568	496'859	406	58'351	333	39'431	273	4'444	736'666
Créances résultant d'opérations de financement de titres	828'470	2'161'916	0	39'646	0	9'333	0	640	3'040'006
Créances sur la clientèle	173'322	1'891'985	245'181	114'161	30'692	115'666	111'319	79'861	2'762'186
Créances hypothécaires	97'868	85'010	51'122	0	0	18'936	0	0	252'936
Immobilisations financières / Titres de créances / Titres de participations	109'167	743'268	8'018	150'480	44'185	24'600	0	14'982	1'094'700
Autres actifs	63'533	125'869	15	207	298	4'144	24	0	194'090
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	32'071	162'147	4'358	4'272	1'038	8'102	1'155	3'160	216'303
HORS-BILAN									
Engagements conditionnels / Crédits par engagement	44'088	124'776	26'859	2'870	9'042	4'635	8'922	1'887	223'078
Engagements irrévocables	5'798	44'848	13	26	0	0	0	7	50'692
Majorations (« add-on »)	38'801	95'378	6'014	6'015	387	4'063	1'260	4'357	156'275
Total au 31 décembre 2016	4'553'987	10'448'999	341'986	376'262	85'975	242'168	122'953	109'340	16'281'671
Total au 31 décembre 2015	4'956'502	9'936'137	364'668	363'003	54'833	204'178	62'555	265'342	16'207'219

Prêts à la clientèle compromis selon les zones géographiques

Ce tableau fournit des indications concernant les prêts à la clientèle compromis ventilés par zone géographique (en milliers de CHF) :

	Suisse	Europe	Caraïbes	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Océanie	TOTAL	
									31.12.2016	31.12.2015
Prêts à la clientèle compromis (montant brut)	1'831	40	0	0	70	101	0	0	2'042	8'301
Correctifs de valeurs individuels	1'831	40	0	0	70	101	0	0	2'042	8'301



Segmentation des risques de crédit

Ce tableau fournit les indications des positions pondérées par le risque grâce aux notations externes (en milliers de CHF) :

Contrepartie	Agence de notation	Positions pondérées par le risque				
		0%	20%	50%	100%	150%
a. Gouvernements centraux et banques centrales	Avec notation	11'126	10'575	191'118	9'114	0
	Sans notation	17'051	0	0	0	0
b. Corporations de droit public	Avec notation	0	15'166	0	0	0
	Sans notation	0	16	0	2'811	0
c. BRI, FMI et banques multilatérales de développement	Avec notation	8'114	1'529	0	0	0
	Sans notation	0	0	8'152	0	0
d. Banques et négociants en valeurs mobilières	Avec notation	0	2'631'539	101'083	1'092	215
	Sans notation	0	1'402'840	43'419	2'364	261
e. Établissements créés en commun	Avec notation	0	0	0	0	0
	Sans notation	0	5'787	0	0	0
f. Bourses et chambres de compensation	Avec notation	0	0	0	0	0
	Sans notation	0	0	0	3'072	0
g. Entreprises	Avec notation	0	253'179	151'498	172'607	17'046
	Sans notation	0	0	0	1'251'037	0
	Total avec notation	19'240	2'911'988	443'699	182'813	17'261
	Total sans notation	17'051	1'408'643	51'571	1'259'285	261
	Total général 31.12.2016	36'291	4'320'632	495'270	1'442'098	17'522

La FINMA définit les pondérations risque à appliquer aux expositions traitées selon l'approche standard internationale par type de contrepartie (OFR, annexe 2). Dans ce contexte, elle autorise l'utilisation de notations externes à condition que (OFR, art. 64) : i) les notations soient réalisées par une agence de notation reconnue par la FINMA, ii) les notations externes soient appliquées de manière cohérente par la Banque selon un concept précis et spécifique, lorsque la Banque pondère les positions d'une catégorie avec les notations externes, l'ensemble des positions de cette catégorie doit en principe être pondéré au moyen des notations externes.

La Banque utilise les notations externes pour le calcul des pondérations risque sur la quasi-totalité des contreparties qui sont traitées selon l'approche standard internationale et qui disposent d'une notation externe de Standard & Poor's et / ou Moody's. Il s'agit essentiellement de Grandes entreprises et de titres obligataires du portefeuille des immobilisations financières. Pour les entreprises sans notation externe, une pondération de 100% (classe « sans notation ») est appliquée.



3.4. RISQUE DE MARCHÉ

Le **risque de marché** réside dans la vulnérabilité de la situation financière du Groupe à une évolution défavorable des cours du marché, en particulier du prix du sous-jacent et de sa volatilité implicite (taux d'intérêt, titres de participation, devises et métaux précieux).

Activités de négoce pour propre compte (portefeuille de négoce)

La Banque et les sociétés du Groupe Edmond de Rothschild Suisse:

- ▶ sont peu ou pas actives en matière de négoce pour propre compte de valeurs mobilières (risques de taux d'intérêt / de position sur titres de participation) ;
- ▶ sont essentiellement actives sur le marché des changes pour le compte de leur clientèle et ne sont autorisées à prendre que de faibles positions pour propre compte (risques de change/métaux précieux) .

Les limites accordées aux opérateurs sont modestes et les expositions font l'objet d'un suivi quotidien à l'aide d'outils informatiques par une fonction indépendante de gestion des risques.

Gestion structurelle du bilan (portefeuille de la banque)

Les entités financières du Groupe peuvent investir une partie de leurs fonds propres et de leurs liquidités dans des parts de fonds de placement du Groupe EdR et des positions sur obligations ou créances assimilables répondant à des critères de notation définis ou d'éligibilité strictes applicables par certaines banques centrales ou bourses reconnues. Ces investissements sont de nature à diversifier les liquidités du Groupe dans des placements à moyen terme et à se procurer également des rendements réguliers. Ces investissements font l'objet de limites spécifiques et le choix des placements est confié à des collaborateurs spécialisés de la Banque ou d'entités sœurs du Groupe EdR. La surveillance des limites et des portefeuilles est du ressort de la fonction Risques qui rend compte aux Comités ALM et des Risques.

En outre, la Banque et les sociétés du Groupe Edmond de Rothschild Suisse visent à respecter au maximum la concordance des échéances de leurs placements et de leurs dépôts en vue d'éviter les conséquences défavorables que pourraient avoir les fluctuations de taux d'intérêt du marché sur la fortune ou la marge d'intérêt nette (risque de taux d'intérêt).

Dans ce contexte, au 31 décembre 2016, un mouvement parallèle de la courbe des taux de + / - 100 points de base aurait un impact, toutes devises confondues, de 0,56 % (0,58% en 2015) sur la valeur intrinsèque des fonds propres du Groupe Edmond de Rothschild Suisse.

La mesure du risque de taux d'intérêt et la surveillance des limites relèvent, tant pour la Banque que pour les sociétés concernées du Groupe Edmond de Rothschild Suisse, d'une fonction indépendante de gestion des risques.

Politique en matière de couverture du risque de taux

De manière générale, le risque se doit de préexister à la mise en place de la couverture et une documentation ad hoc doit être établie.

Seules les opérations de couverture conclues avec des contreparties externes sous la forme d'instruments financiers dérivés sont éligibles. Les types d'instruments autorisés sont les suivants :

- Court terme : FRAs ou OISs
- Moyen – long terme : IRSs et options de taux (Caps, Floors et Collars) à l'achat et à la vente.

Un tableau de suivi des risques et couvertures associées est tenu à jour au niveau de la trésorerie et communiqué pour suivi à la finance et pour contrôle au département Risques.



3.5. RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond à la perte potentielle que le Groupe est susceptible de subir suite à l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes d'information ou d'événements extérieurs.

Par nature, les deux principaux métiers exercés par le Groupe, à savoir la Banque Privée et la Gestion d'Actifs, sont exposés de manière significative aux risques opérationnels. Afin de les contrôler et de les atténuer, le Groupe a défini sa politique de gestion des risques opérationnels. Celle-ci comprend : i) les structures de la gestion des risques opérationnels, y compris les compétences, les obligations de rendre compte et les lignes de reporting, ii) la définition des instruments d'identification, d'évaluation et de pilotage des risques opérationnels et de leur utilisation, iii) la détermination de la tolérance au risque en fonction des types pertinents de risques opérationnels essentiels, la fixation des valeurs-seuils et/ou des limites y relatives et la définition des stratégies et instruments d'atténuation des risques, iv) l'approche de la Banque destinée à identifier les risques inhérents (les risques avant prise en compte des contrôles) ainsi qu'à fixer et à surveiller les valeurs-seuils et/ou les limites pour les risques résiduels (les risques après prise en compte des contrôles), v) la définition et instauration de systèmes de production de rapports de risque et d'information du management (MIS) pour les risques opérationnels, vi) la définition d'une classification uniforme des risques opérationnels essentiels afin d'assurer la cohérence au niveau de l'identification des risques, de leur évaluation et de la fixation des objectifs au sein de la gestion des risques opérationnels.

La fonction Risques comprend une cellule dédiée aux risques opérationnels. Destinée à mettre en exergue les améliorations possibles du dispositif de gestion des risques et du contrôle interne, elle a notamment pour mission :

- d'élaborer la méthodologie de gestion des risques opérationnels, en fonction notamment des éléments constitutifs de Bâle III, de la soumettre pour validation au Comité des Risques / Comité Exécutif et d'assurer sa mise en place / à jour ;
- de collecter les incidents opérationnels, de les analyser et d'apprécier les mesures visant à éviter leur survenance à l'avenir.

Cette cellule participe étroitement au dispositif du système de surveillance et de contrôle interne de la Banque et collabore étroitement avec le service de contrôle interne dans l'évaluation des contrôles mis en place, des plans d'actions à entreprendre afin d'atténuer les risques identifiés comme critiques et/ou élevés. L'équipe en place utilise un outil informatique performant dédié et déployé dans le Groupe. En outre, la cellule rend compte périodiquement au Comité des Risques et, lorsque les circonstances l'exigent, au Comité Exécutif.



Le Groupe Edmond de Rothschild Suisse détermine les exigences de fonds propres relatives aux risques opérationnels en fonction de l'approche standard (article 93 OFR). Cette approche vise à répartir l'ensemble des activités de la Banque et des sociétés du Groupe Edmond de Rothschild Suisse sur les segments d'affaires définis par la FINMA, à leur calculer la moyenne des 3 dernières années écoulées de revenus annuels bruts et à leur appliquer une pondération réglementaire (en milliers de CHF) :

Segments d'affaires	Pondération	Revenus bruts moyens (en milliers de CHF)	Fonds propres exigibles (en milliers de CHF)
Financement et conseil d'entreprises	18%	29'084	5'235
Négoce	18%	101'293	18'233
Affaires de la clientèle privée	12%	234'823	28'179
Affaires de la clientèle commerciale	15%	389	59
Trafic des paiements / règlement de titres	18%	1'644	296
Fonction d'agent	15%	-	-
Gestion de fortune institutionnelle	12%	153'610	18'433
Opérations de commissions sur titres	12%	106'668	12'800
		<i>Total 31 décembre 2016</i>	<i>83'235</i>
		<i>Total 31 décembre 2015</i>	<i>83'779</i>

Par ailleurs, en fonction de situations de crises retenues susceptibles de créer une rupture, totale ou partielle, des processus opérationnels, un plan et une organisation de continuité des activités ont été définis. Propres à la Banque et à ses filiales, l'infrastructure et les moyens techniques / humains déployés visent à permettre aux fonctions critiques de travailler en mode dégradé et de revenir à la normale. Eu égard aux objectifs de continuité arrêtés par la Banque et ses filiales en cas de sinistre ou d'événement majeur, le développement et les tests de leur plan respectif seront poursuivis au cours de l'exercice 2017.



ANNEXES

4.1. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE

Composition des fonds propres réglementaires

Ce tableau répond à l'exigence de communiquer la composition des fonds propres réglementaires (Circ.-FINMA 2008/22, cm38).

	Fonds propres de base durs (CET1)	31.12.2016	¹ Réf.
1	Capital social émis et libéré, pleinement éligible	45'000	c
2	Réserves issues des bénéfices y.c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	1'205'017	b+e
3	Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	-90'224	d+f+g
4	Capital émis et libéré, reconnu transitoirement (phase out)		
5	Intérêts minoritaires	37'503	h
6	= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'197'296	
7	Engagements fiscaux latents sur les réserves pour les risques bancaires généraux	-8'500	
8	Goodwill (net des impôts latents comptabilisés)	-43'116	a
9	Autres valeurs immatérielles (net des impôts latents comptabilisés), sans les droits de gestion hypothécaire (MSR)	-451	
10	créances fiscales latentes, dépendant de revenus futurs		
11	Réserves découlant de « cash flow hedges »		
12	« Shortfall IRB » (écart entre pertes attendues et les correctifs de valeur)		
13	Produits de cessions de créances en relation avec des opérations de titrisation		
14	Gains (pertes) provenant de la propre solvabilité		
15	Créances envers des fonds de pension avec primauté des prestations (net des impôts latents comptabilisés)		
16	Positions nettes longues en propres instruments CET1		
17	Participations qualifiées réciproques (titres CET1)		
17a	Participations qualifiées, dans lesquelles une influence dominante est exercée avec d'autres détenteurs (titres CET1)		
17b	Participations consolidées (titres CET1)		
18	Participations non qualifiées (max. 10%) dans le secteur financier (montant excédant le seuil 1) (titres CET1)		
19	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (montant excédant le seuil 2) (titres CET1)	-22'626	
20	Droits de gestion hypothécaires (MSR) (montant excédant le seuil 2)		
21	Créances fiscales latentes provenant de différences temporaires (montant excédant le seuil 2)		
22	Montant excédant le seuil 3 (15 %)		
23	Dont relatif aux autres participations qualifiées		
24	Dont relatif aux droits de gestion hypothécaires		
25	Dont relatif aux créances fiscales provenant de différences temporaires		
26	Pertes attendues pour les positions en titres de participation sous l'approche PD/LGD		
26a	Autres ajustements affectant les boucllements établis selon un standard international reconnu		
26b	Autres déductions	-37'962	
27	Déductions concernant l'AT1, reportées sur le CET1		
28	= Somme des ajustements relatifs au _CET1	-112'655	
29	= Fonds propres de base durs nets (net _CET1)	1'084'641	



		31.12.2016	¹ Réf.
	Fonds propres de base durs (CET1)		
	Fonds propres de base supplémentaires (AT1)		
30	Instruments émis et libérés, pleinement éligibles		
31	Dont instruments figurant sous les fonds propres comptables		
32	Dont instruments figurant sous les engagements comptables		
33	Instruments émis et libérés, reconnus transitoirement (phase out)		
34	Intérêts minoritaires reconnus dans l'AT1		
35	Dont instruments soumis à un phase-out		
36	= Fonds propres de base supplémentaires avant ajustements	0	
Ajustements relatifs aux fonds propres de base supplémentaires			
37	Positions nettes en propres instruments AT1		
38	Participations qualifiées réciproques (titres AT1)		
38a	Participations qualifiées, dans lesquelles une influence dominante est exercée avec d'autres détenteurs (titres AT1)		
38b	Participations consolidées (titres AT1)		
39	Participations non qualifiées (max. 10 %) dans le secteur financier (montant excédant le seuil 1) (titres AT1)		
40	Autres participations qualifiées dans le secteur financier (titres AT1)		
41	Autres déductions		
42	Déductions, concernant le T2, reportées sur l'AT1		
42a	Excès de déductions, reporté sur le CET1		
43	= Somme des ajustements relatifs à l'AT1	0	
44	= Fonds propres de base supplémentaires nets (net AT1)	0	
45	= Fonds propres de base (net tier 1)	1'084'641	
	Fonds propres complémentaires (T2)		
58	= Fonds propres complémentaires nets (net T2)		
59	= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	1'084'641	
60	Somme des positions pondérées par le risque	4'227'316	
Ratios de fonds propres			
61	Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	25,7%	
62	Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	25,7%	
63	Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (chiffre 59, en % des positions pondérées par le risque)	25,7%	
66	Dont volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	0%	
68a	Objectif du CET 1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	7,8%	
68c	Objectif de fonds propres T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	9,6%	
68e	Objectif de fonds propres réglementaires selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	12%	

¹ Références reprises sous le tableau de rapprochement.



4.2. INFORMATION RELATIVE AU RATIO DE LEVIER

Comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement global relatif au ratio de levier – 31.12.2016

	Objet	CHF
1	Total des actifs selon les états financiers publiés	16'670'571
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 à 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-104'155
3	Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier (Cm 15 Circ.-FINMA 15/3)	0
4	Ajustements relatifs dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	118'169
5	Ajustements relatifs aux opérations de financement de titres (SFT, securities financing transactions) (Cm 52 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	54'201
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	395'480
7	Autres ajustements	0
8	Exposition globale soumise au ratio de levier (somme des lignes 1 à 7)	17'134'266

Présentation détaillée du ratio de levier

	Objet	CHF
Expositions bilantaires		
1	Opérations bilantaires ¹ (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 à 15 Circ.-FINMA 15/3)	13'376'160
2	Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte (Cm 7 et 16 à 17 Circ.-FINMA 15/3)	-104'155
3	Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT)	13'272'005
Expositions en dérivés		
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y c. celles conclues avec des CCPs (après prise en compte des paiements de marges et des contrats de compensation selon les Cm 22 à 23 et 34 à 35 Circ.-FINMA 15/3)	216'303
5	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	156'275
6	Réintégration des garanties remises en couverture de dérivés dans la mesure où leur traitement comptable a conduit à une réduction des actifs (Cm 27 Circ.-FINMA 15/3)	0
7	Déduction portant sur les créances consécutives à des versements de marges selon Cm 36 Circ.-FINMA 15/3)	0
8	Déduction portant sur l'engagement envers une qualified central counterparty (QCCP), en cas de non-responsabilité envers les clients d'un éventuel défaut de la QCCP) (Cm 39 Circ.-FINMA 15/3)	0
9	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives (Cm 43 Circ.-FINMA 15/3)	0
10	Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés (Cm 44 à 50 Circ.-FINMA 15/3) et mise en déduction des majorations couvrant les dérivés de crédit émis selon le Cm 51 Circ.-FINMA 15/3)	
11	Total des expositions en dérivés	372'578
Opérations de financement de titres (SFT)		
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	3'094'203
13	Compensation des dettes et créances monétaires relatives aux SFT (Cm 59 à 62 Circ.-FINMA 15/3)	0
14	Expositions envers les contreparties SFT (Cm 63 à 68 Circ.-FINMA 15/3) CHF	0
15	Expositions SFT en qualité de commissionnaire (Cm 70 à 73 Circ.-FINMA 15/3)	0
16	Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres	3'094'203
17	(+) Expositions envers les contreparties SFT	54'201
18	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent-crédit	1'635'386
19	Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits (Cm 75 à 76 Circ.-FINMA 15/3)	-1'239'906
20	Total des expositions hors bilan	395'480
Fonds propres pris en compte et exposition globale		
21	Fonds propres de base (tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	1'084'641
22	Exposition globale (somme des lignes 3, 11, 16 et 19)	17'134'266
	Ratio de levier (Cm 3 à 4 Circ.-FINMA 15/3)	6.3%

Le ratio de levier baisse de 6.7% à 6.3% sur l'année 2016 suite à l'augmentation des actifs au bilan et à une baisse des fonds propres de base.



4.3. INFORMATION RELATIVE AU RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME (LCR)

Présentation détaillée du ratio de liquidité LCR – 31.12.2016

Montants en CHF	¹ Valeurs non pondérées	¹ Valeurs pondérées
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
1 Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		9'953'465
Sortie de trésorerie		
2 Dépôts de détail	5'813'003	790'575
3 <i>Dont dépôts stables</i>	0	0
4 <i>Dont dépôts moins stables</i>	5'813'003	790'575
5 Financement de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	8'340'377	6'599'796
6 <i>Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale</i>	607'694	60'769
7 <i>Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)</i>	7'731'614	6'537'958
8 <i>Dont titres de créances non garantis</i>	1'069	1'069
9 Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de garantie		0
10 Autres sorties de trésorerie	83'218	63'341
11 <i>Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions</i>	56'658	56'658
12 <i>Dont sorties de trésorerie associées à des pertes de financement sur titres adossés à des actifs, obligations sécurisées, autres instruments structurés, papiers monétaires adossés à des actifs, structures ad hoc, véhicules d'investissement sur titres et autres facilités de financement analogues</i>	0	0
13 <i>Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité</i>	26'560	6'683
14 Autres engagements de financement contractuels	0	0
15 Autres engagements de financement conditionnels	1'516'583	10'286
16 = Somme des sorties de trésorerie		7'463'998
Entrée de trésorerie		
17 Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	3'121'722	610'207
18 Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1'462'910	1'082'183
19 Autres entrées de trésorerie	298'079	298'079
20 = Somme des entrées de trésorerie	4'882'711	1'990'469
Valeurs apurées		
21 Somme des HQLA		9'953'465
22 Somme nette des sorties de trésorerie		5'473'519
22 Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		181.8%

Liquidité à court terme (LCR) ²	2016
LCR du 1 ^{er} trimestre 2016 (moyenne)	167.95%
LCR du 2 ^e trimestre 2016 (moyenne)	175.07%
LCR du 3 ^e trimestre 2016 (moyenne)	181.41%
LCR du 4 ^e trimestre 2016 (moyenne)	179.83%

¹ Valeur de fin de mois

² Moyenne simple des valeurs de fin de mois (3 valeurs de fin de mois)



4.4. EXIGENCES DE RAPPROCHEMENT

Ce tableau répond à l'exigence de rapprochement entre la composition des fonds propres réglementaires et les états financiers publiés (Circ.-FINMA 2008/22, cm38).

Bilan publié	31.12.2016	¹ Réf.
Actifs		
Liquidités	7'554'738	
Créances sur les banques	736'666	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	3'040'006	
Créances sur la clientèle	2'795'557	
Créances hypothécaires	252'936	
Opérations de négoce	2'539	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	216'303	
Immobilisations financières	1'476'055	
Comptes de régularisation	155'191	
Participations non consolidées	126'764	
Immobilisations corporelles	231'350	
Valeurs immatérielles	43'567	
<i>Dont goodwill</i>	<i>43'116</i>	<i>a</i>
Autres actifs	38'899	
Total des actifs	16'670'571	
Passifs		
Engagements envers les banques	471'349	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	14'384'580	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	208'506	
Compte de régularisation	214'159	
Autres passifs	66'311	
Provisions	65'049	
<i>Dont impôts latents relatifs à la réserve pour risques bancaires généraux</i>	<i>18'367</i>	
Total des fonds étrangers	15'409'954	
Fonds propres		
Réserve pour risques bancaires généraux	233'653	b
Capital social	45'000	c
<i>Dont reconnu en qualité de CET1</i>	<i>45'000</i>	
Réserves issues du capital	91'566	d
Réserves issues du bénéfice	971'364	e
Réserve de change	-137'398	f
Propres parts du capital	-44'392	g
Intérêts minoritaires au capital propre	37'503	h
Bénéfice du Groupe	63'321	i
<i>Dont distribution prévue</i>	<i>67'500</i>	j
Total des fonds propres	1'260'617	
Total du passif	16'670'571	

¹ Références reprises sous la présentation des fonds propres réglementaires.

**4.5. EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. - RATIOS**

En milliers de CHF – Bâle III	31.12.2016
Fonds propres pouvant être pris en compte	576'673
Ratio CET1	19,5%
Ratio T1	19,5%
Capital total	26,3%

Objectif de fonds propres selon circ. FINMA 11/2 (hors volant anticyclique)	12,0%
---	-------

Ratio de levier (31/12/2016)	4,4%
------------------------------	------

Liquidité à court terme (LCR)	2016
LCR du 1 ^{er} trimestre 2016 (moyenne)	219.9%
LCR du 2 ^e trimestre 2016 (moyenne)	184.2%
LCR du 3 ^e trimestre 2016 (moyenne)	197.8%
LCR du 4 ^e trimestre 2016 (moyenne)	196.4%



Principales caractéristiques des instruments de fonds propres

Ce tableau répond à l'exigence de présenter les principales caractéristiques des instruments de fonds propres qui ont été émis (Circ.-FINMA 2008/22, cm38).

Réf.	Principales caractéristiques	Action au porteur EdR	Action nominative EdR
1	Emetteur	EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. - Société anonyme	EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. - Société anonyme
2	Identifiant	Code ISIN : CH 0001347498	non applicable
3	Droit régissant l'instrument	Code suisse des obligations	Code suisse des obligations
Traitement réglementaire			
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	non applicable	non applicable
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	actions ordinaires et assimilées de T1	actions ordinaires et assimilées de T1
6	Eligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	établissement et groupe	établissement et groupe
7	Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	titre de participation	titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 25'000'000	CHF 20'000'000
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 500	CHF 100
10	Rubrique comptable	fonds propres - Capital social	fonds propres - Capital social
11	Date initiale d'émission	2 octobre 1987	9 juillet 1987
12	Perpétuel / muni d'une échéance	perpétuel	perpétuel
13	Date d'échéance initiale	aucune date d'échéance	aucune date d'échéance
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	non	non
15	Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	non applicable	non applicable
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	non applicable	non applicable
Coupon / dividende			
17	fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	variable	variable
18	Taux du coupon et indice, cas échéant	non applicable	non applicable
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes	non applicable	non applicable
20	Totalement discrétionnaire / partiellement discrétionnaire / obligatoire	tout pouvoir discrétionnaire	tout pouvoir discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération ou autre incitation au remboursement	non	non
22	Non cumulatif / cumulatif	non cumulatif	non cumulatif
23	Convertible / non convertible	non convertible	non convertible
30	Mécanisme de dépréciation	non	non
31	Seuil de déclenchement d'une dépréciation	non applicable	non applicable
32	Dépréciation totale / partielle	non applicable	non applicable
33	Dépréciation permanente / temporaire	non applicable	non applicable
34	Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	non applicable	non applicable
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation	non applicable	non applicable
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	non	non



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A.

Rue de Hesse 18 – Case postale 5478 - 1211 Genève 11 - Suisse
T. +41 58 818 91 11 - F. +41 58 818 91 91

www.edmond-de-rothschild.ch